

**FIRST CAPITAL REALTY ANNONCE LA RÉALISATION D'UN PLACEMENT PAR ACQUISITION FERME
DE TITRES DE CAPITAUX PROPRES DE 200 MILLIONS DE DOLLARS**

*LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX ÉTATS-UNIS
NI AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS*

Toronto (Ontario) (le 18 juillet 2018) – First Capital Realty Inc. (la « Société ») (TSX : FCR), qui figure parmi les plus importants propriétaires, développeurs et gestionnaires canadiens d'immeubles axés sur le commerce de détail situés en milieu urbain et ayant comme locataire principal un supermarché, a annoncé aujourd'hui la clôture du placement public par acquisition ferme annoncé précédemment de 9 757 000 actions ordinaires (les « actions ») au prix de 20,50 \$ l'action auprès d'un syndicat de preneurs fermes codirigé par Marchés des capitaux CIBC et Valeurs Mobilières TD Inc. pour un produit brut d'environ 200 millions de dollars (le « placement »).

La Société affectera le produit net tiré du placement au financement partiel des besoins en capitaux liés (i) à l'acquisition précédemment annoncée de plusieurs immeubles de grande qualité dans les marchés urbains principaux au Canada et (ii) au développement précédemment annoncé de deux actifs dont elle est actuellement propriétaire. Le solde du produit net, s'il y a lieu, sera affecté au financement des besoins généraux de l'entreprise. Les acquisitions et les développements sont décrits plus en détail dans le supplément de prospectus de la Société daté du 11 juillet 2018, que l'on peut consulter sur le site de SEDAR au www.sedar.com.

À la clôture du placement aujourd'hui, 254 779 649 actions de la Société étaient émises et en circulation.

Les titres offerts n'ont pas été inscrits aux termes de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée, et ils ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis à moins d'avoir été inscrits ou qu'une dispense des exigences d'inscription ne s'applique. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat et il n'y aura pas de vente des titres dans un territoire où une telle offre de vente, sollicitation ou vente serait illégale.

À PROPOS DE FIRST CAPITAL REALTY (TSX : FCR)

First Capital Realty figure parmi les plus importants propriétaires, développeurs et gestionnaires canadiens d'immeubles axés sur le commerce de détail situés en milieu urbain et ayant comme locataire principal un supermarché, où se mêlent vie de tous les jours et achats au quotidien. La Société détient actuellement des participations dans 162 propriétés, qui représentent au total environ 25 millions de pieds carrés de superficie locative brute.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés et des renseignements prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. On reconnaît les énoncés prospectifs à l'emploi de termes comme « prévoir », « être d'avis que », « estimer » ou « s'attendre à », ou d'expressions similaires, ainsi qu'à l'emploi du futur. Les énoncés prospectifs ne sont pas des faits historiques; ils reflètent plutôt les attentes actuelles de la Société au sujet des résultats ou des événements futurs et sont fondés sur l'information dont dispose actuellement la direction. Certains facteurs et certaines hypothèses d'importance ont été pris en compte dans la formulation des énoncés prospectifs aux présentes.

La direction est d'avis que les attentes reflétées dans les énoncés prospectifs sont fondées sur des hypothèses raisonnables, mais elle ne peut garantir que les résultats ou les faits réels correspondront à ceux attendus dans les énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement des attentes actuelles, y compris ceux exposés sous la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de First Capital Realty pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et sous la rubrique « Facteurs de risque » de sa notice annuelle courante. En conséquence, le lecteur ne doit pas s'en remettre sans réserve à ces énoncés prospectifs. De plus, un énoncé prospectif vaut uniquement à la date où il est formulé. First Capital Realty décline toute obligation de publier une mise à jour ou une révision de ces énoncés, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements ou à la suite d'événements futurs ou de circonstances nouvelles, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'y oblige.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont formulés à la date des présentes et sous réserve de la présente mise en garde.

* * * *

Pour de plus amples renseignements :

Kay Brekken

Vice-présidente directrice et chef des finances

416-216-2051

kay.brekken@fcr.ca

www.fcr.ca

TSX : FCR